



BULLETIN
D'INFORMATION
ÉLECTRONIQUE
MENSUEL

d'Apprentissage
et de garde de la
petite enfance

AVRIL 2024

[Avancement des priorités en matière de services de garde d'enfants](#)

[Pleins feux sur la réussite](#)

[Annonces et rappels](#)

[Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance](#)

Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants

Message de Sarah Whiteford, sous-ministre adjointe

Le dimanche 28 avril 2024 marque le lancement de la 33^e Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants annuelle. Il s'agit de la deuxième Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants que j'ai le plaisir et le privilège de célébrer depuis mon retour au sein du programme en 2022.

Cette semaine offre l'occasion de célébrer et de reconnaître l'importance de la contribution des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants, des aides des services à l'enfance et des fournisseurs de services de garderie familiale, au développement social, émotionnel, physique et intellectuel des enfants depuis les premiers mois de vie jusqu'à l'âge scolaire et au-delà.

J'ai la chance de travailler chaque jour aux côtés de nombreux éducateurs et éducatrices des jeunes enfants (EJE) dont les connaissances et l'expérience façonnent de manière indélébile la manière dont nous concevons et mettons en œuvre les initiatives visant à faire progresser le système d'apprentissage et de garde de la petite enfance. Près de la moitié des membres de notre équipe sont des EJE certifiés et nous faisons grand cas de leur point de vue dans les discussions sur les engagements du Manitoba.

Au nom de tous les membres de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance et de mes collègues du gouvernement du Manitoba, **je vous remercie et vous souhaite une bonne Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants!**



Avancement des priorités en matière de services de garde d'enfants

Budget 2024 : Apprentissage et garde de la petite enfance

Le 2 avril 2024, le gouvernement du Manitoba a annoncé le [Budget de 2024](#), qui engage des fonds supplémentaires pour soutenir les familles et notre secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Les engagements particuliers retenus comprennent :

- Financer de nouvelles places en garderie et les coûts de fonctionnement connexes, y compris des subventions ponctuelles de démarrage pour les nouveaux projets d'immobilisations pour les enfants en âge scolaire qui représentent 1 980 places.
- Augmentation de 5 % des subventions de fonctionnement de base pour tous les établissements de garde d'enfants subventionnés, y compris les centres de garde et les garderies familiales.
- Fonds supplémentaire à l'appui de l'augmentation des salaires des professionnels des services de garde.
- Étendre les services de garde à 10 \$ par jour aux jours sans école pour les enfants d'âge scolaire.

Le budget de 2024 prévoit également de soutenir la santé des enfants, des familles et des communautés, ce qui comprend la création de plus de 40 nouveaux centres de garde d'enfants situés dans les écoles et les campus des établissements d'enseignement postsecondaire, ainsi que des projets d'expansion avec des partenaires communautaires.

Élaboration d'un cadre des salaires et des avantages sociaux pour le Manitoba

Afin d'assurer des salaires concurrentiels et des approches de financement équitables, le Ministère s'est associé à KPMG pour élaborer un cadre des salaires et des avantages sociaux complet et durable dans le but d'attirer et de maintenir en poste les professionnels dans le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Pour lancer ce projet et éclairer une approche manitobaine, des séances de discussion avec les fournisseurs de services de garderie dans les régions rurales et nordiques débiteront en mai et seront suivies d'autres activités de mobilisation des intervenants, comme un sondage en ligne, dont le lancement est prévu fin mai. Restez à l'affût pour en savoir plus sur cette initiative et la manière d'y participer.

Pleins feux sur la réussite

Le programme Remboursement des frais de scolarité en éducation à la petite enfance soutient le projet *Trouver sa place*

Entrevue avec Lori Verreault, EJE II, bénéficiaire du programme Remboursement des frais de scolarité en éducation à la petite enfance de 2021-2022, Winnipeg

L'histoire de l'entrée de Lori Verreault dans le secteur de la garde de la petite enfance n'est pas rare. Lorsque ses propres enfants ont commencé à fréquenter des services de garde, elle a fait connaissance avec les membres du personnel et s'est intéressée à la garde d'enfants comme profession possible. En revanche, ce qui est plus rare est son implication à long terme dans cette carrière qu'elle a appris à aimer puisque Lori travaille dans les services de garderie à Winnipeg depuis maintenant près de 25 ans.

« Une fois mes enfants entrés à l'école, j'avais besoin d'une activité qui m'offrirait de la flexibilité, explique Lori Verreault. Une garderie dans l'école de mes enfants avait besoin de moi, et je pouvais continuer d'être disponible pour mes enfants après l'école. Je me suis rendu compte que j'aimais beaucoup travailler en garderie. Je suis partie travailler dans un autre établissement, où je suis restée pendant environ cinq ans. »



Lori Verreault

Au fil des années, Lori Verreault a travaillé comme aide des services à l'enfance (ASE) dans plusieurs établissements avec des enfants d'âges différents. En 2020, elle a décidé de retourner sur les bancs de l'école pour obtenir son titre d'EJE II, influencée par sa passion pour l'éducation de la petite enfance.

« Je suis retournée à l'école en septembre 2020 et j'ai obtenu mon diplôme en juin 2022. Le fait est que j'aime toujours travailler en garderie, et être en contact avec les enfants. J'aime établir des liens avec les enfants et trouver des idées d'activité qu'ils aiment faire. Il suffit d'être là quand ils ont besoin de quelqu'un. »

Mais Lori a conscience des défis financiers auxquels peuvent être confrontés les nouveaux diplômés.

« J'ai vu beaucoup de monde quitter le secteur. Un grand nombre des personnes avec qui je suis devenue amie dans ma cohorte — au moins six — ne travaillent plus dans ce domaine. C'est triste parce que, très souvent, la décision vient simplement du fait de ne pas gagner assez d'argent. Les éducateurs doivent se tourner vers d'autres domaines pour payer leurs factures.

Je ne veux pas changer. Personnellement, je suis satisfaite de mon salaire. Si je compare avec le passé, c'est plus que ce que j'ai eu l'habitude de toucher. Mais ce n'est pas seulement une question de salaire; le soutien supplémentaire que votre centre peut vous apporter, par l'entremise d'ateliers ou de la conférence de la Manitoba Child Care Association, ou d'autres avantages, comptent aussi. En ce moment, je fais face à des problèmes personnels importants et mon centre s'est montré très accommodant et flexible. Il ne faut donc pas juste penser au salaire, mais tenir compte d'autres éléments. »

Lori explique que ce sont les choses les plus intangibles et difficiles à calculer qui amènent à considérer un emploi de garde d'enfants plus comme une vocation.

« Je travaille souvent avec des tout-petits et des enfants d'âge préscolaire, et je peux sentir leur affection et leur intérêt pour les activités que j'organise. Ils font des câlins et, quand on s'absente pendant un certain temps, ils sont vraiment très heureux quand on revient. Tous ces petits moments vous aident à sentir que votre travail a du sens et que vous avez trouvé votre place.

De tous les emplois que j'ai occupés, même avant d'entrer dans le secteur des garderies, c'est le travail de garde d'enfants que je préfère. »

Lori Verreault est l'une des bénéficiaires du programme [Remboursement des frais de scolarité en éducation de la petite enfance](#) de 2021-2022, qui offre aux bénéficiaires admissibles des remboursements pouvant atteindre 5 000 \$ par année scolaire pour couvrir les frais de scolarité d'un programme reconnu de formation en éducation de la petite enfance (EPE) offert dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba qui permet d'être admissible à un certificat d'EJE II ou III au Manitoba. Nous continuons d'accepter les demandes pour l'année scolaire 2024-2025!

Si vous souhaitez nous faire part de certains des exemples de réussite de votre établissement, envoyez-nous un courriel à CDCInfo@gov.mb.ca en prenant soin d'écrire « Réussite » dans l'objet de votre message. Nous continuerons de présenter des projets intéressants et novateurs dans les prochains numéros!

Rencontrez les membres de l'équipe

Lisa Ludwig, EJE III, responsable, Licences et conformité

Je suis titulaire d'un diplôme en écologie humaine de l'Université du Manitoba et j'ai commencé à travailler dans le domaine de la garde d'enfants en 1997. J'ai débuté au gouvernement du Manitoba à titre de coordonnatrice des services de garderie en 2010, ce qui signifie que je travaille dans ce domaine depuis plus de 25 ans.

J'ai vécu à Neepawa pendant sept ans et travaillé dans différents établissements de la région, ainsi qu'à Winnipeg; j'ai donc connu le meilleur des deux mondes. J'ai travaillé dans des centres de garde d'enfants, des garderies familiales et des prématernelles, auprès de tout-petits, de nourrissons et d'enfants d'âge scolaire. J'ai travaillé dans le soutien à l'inclusion, dans des programmes pilotes et en mentorat. Des opportunités différentes, des rôles différents, oui, j'ai parfois vécu les montagnes russes, mais c'est amusant.

C'est vers la fin de l'année 2020, pendant la COVID, que j'ai accepté un poste de supervision pour la première fois. La pandémie s'est avérée vraiment très difficile. Les gens étaient épuisés. En qualité de responsable aujourd'hui, je discute avec les directrices et directeurs, avec le personnel, je règle les problèmes, j'offre du soutien et j'encadre les établissements, les coordonnateurs et les superviseurs. Mes tâches consistent en grande partie à résoudre les problèmes et à aider à surmonter les difficultés qui se présentent. Je souhaite vraiment soutenir le secteur et collaborer avec les gens qui y travaillent, être à l'écoute de leurs préoccupations, de leurs rétroactions et des difficultés qu'ils rencontrent.

Susan Emerson* et moi-même avons entrepris l'année dernière ce que nous avons appelé notre « tournée d'écoute », que nous poursuivons cette année. Nous sommes allées et avons passé du temps dans différents établissements des régions rurales, et nous sommes en train de faire la même chose en ville en ce moment. J'écoute, je discute et j'observe simplement les programmes. J'aime beaucoup mettre en place la relation et m'engager auprès du secteur. Avant d'apporter des changements, il faut connaître tous les points de vue afin de mieux comprendre comment ces perspectives peuvent influencer les établissements, les soutiens de famille ou le secteur dans son ensemble. Quand nous allons dans les établissements et croisons tous ces petits visages, cela me rappelle les raisons pour lesquelles nous faisons tout ça. Tout est pour eux!

Certains jours pourtant, quand on rentre chez soi, on n'a pas le moral. Car nous côtoyons des centres, des établissements et des familles et entendons parler de toutes sortes de problèmes rencontrés par les gens ou d'événements qui se sont produits. Mais la plupart du temps, je me sens vraiment bien à ma place. Nous formons une très bonne équipe, aussi intense et mouvementée que le sont les situations parfois. C'est à cette place que je veux être. Je ne veux pas être ailleurs. Je pense que je suis ici pour la vie.

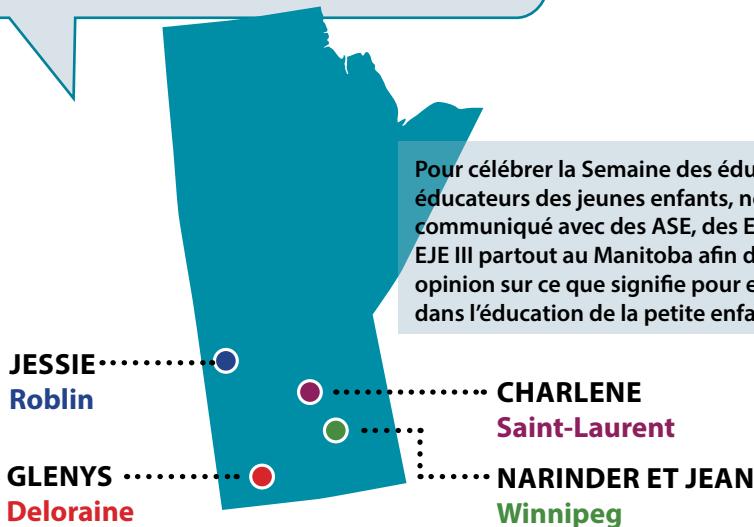
En cette Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants, je veux que chaque aide des services à l'enfance (ASE) et chaque éducatrice ou éducateur des jeunes enfants (EJE) sachent que le travail qu'ils accomplissent est précieux. Ce travail apprécié, important et difficile est aussi extrêmement bénéfique. Les familles ont besoin de travailler; si elles ne trouvent personne pour s'occuper de leurs enfants, comment peuvent-elles gagner leur vie? Notre secteur permet aux entreprises et aux organisations de fonctionner. Grâce à la passion pour ce qu'ils font et à la manière dont ils enrichissent la vie des enfants et des familles, les éducateurs et éducatrices sont véritablement un pilier de la société. Leur rôle est immensément important pour un très grand nombre de gens, et il doit être célébré et respecté.

* Susan a fait l'objet d'un article dans notre [numéro de mars](#).



Lisa Ludwig, responsable, Licences et conformité, Apprentissage et garde de la petite enfance

À l'écoute des ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS DES JEUNES ENFANTS



Glenys, EJE III, Garderie Wee R Special Inc., Deloraine (Manitoba)

« Quand j'ai commencé il y a 34 ans, je n'avais pas de plan de carrière. La satisfaction d'aider et de regarder de jeunes enfants grandir et se développer est ma récompense de chaque instant. Vivant dans une communauté rurale, ma carrière m'a permis de travailler et de tisser des liens avec de nombreuses familles. Mon expérience d'EJE restera dans mon cœur toute ma vie! »

Jessie Laroche, ECE II, Roblin Children's Center Inc., Roblin (Manitoba)

« J'adore le travail d'EJE qui me permet chaque jour d'avoir une incidence positive sur la vie d'un enfant et de nouer des liens privilégiés et uniques avec tous les enfants dont on me confie la garde.

J'ai voulu devenir EJE à cause de la passion qui m'anime depuis toujours pour le travail auprès des enfants et l'amélioration de leur qualité de vie. Ma vocation a commencé tôt avec mon frère atteint du syndrome d'Asperger. Le système d'éducation dans notre communauté ne répondait pas à ses besoins et j'ai voulu m'assurer de pouvoir aider des enfants comme lui à s'épanouir.

J'ai continué à suivre ma passion pour la garde d'enfants en devenant ASE dans notre école prématernelle locale et notre programme pour les enfants d'âge scolaire après l'obtention de mon diplôme d'études secondaires. J'occupe aujourd'hui les fonctions de directrice adjointe dans mon centre et suis actuellement des cours pour obtenir ma certification EJE III. »

Narinder, EJE II, Highbury Early Learning and Child Care, YMCA-YWCA de Winnipeg (Manitoba)

« J'adore être éducatrice des jeunes enfants, car cela me permet d'être témoin de l'émerveillement et de l'enthousiasme des enfants qui explorent le monde qui les entoure. En les guidant dans leurs premières années de développement, je me sens comblée d'avoir une influence positive sur leur vie. Les occasions qui me sont offertes de tisser des liens avec les parents et les fournisseurs de soins provenant de milieux variés améliorent ma compréhension des différentes cultures, ce qui rend mon travail encore plus intéressant. »

Charlene Filz, EJE III, Li Pchi Pwayson, Saint-Laurent (Manitoba)

« Gentillesse et bienveillance sont ce qui définit une EJE! Mon inspiration et ma force viennent de ma famille, en particulier de mon oncle qui m'a appris que « nous sommes tous pareils ». Cet enseignement m'a amené à devenir EJE III et à travailler avec des enfants ayant des besoins supplémentaires. Mon but consiste à soutenir chaque enfant et à aider les enfants à trouver leurs propres forces, à se développer et à réaliser leurs rêves. J'adore le métier d'éducatrice des jeunes enfants! »

Jean Sangalang, EJE II, Winnipeg (Manitoba)

« En tant que fournisseuse de services en garderie familiale et éducatrice des jeunes enfants, la compassion, les encouragements positifs et la gentillesse ont un pouvoir non seulement sur les enfants, mais également sur les autres pourvoyeurs de soins et éducateurs sur le terrain, afin qu'ils deviennent autonomes et acquièrent le courage, la force et la confiance nécessaires pour développer et découvrir leurs talents, et réussir. »

Célébrations de la Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants

Aimeriez-vous partager certaines photos de votre établissement dans le cadre de la Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants? Communiquez avec nous à l'adresse CDCInfo@gov.mb.ca en prenant soin d'écrire « Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants 2024 » dans l'objet de votre message; vous pourriez être mis en vedette dans notre prochain numéro!

Nouveaux paiements automatiques mensuels : Subvention relative aux frais de garde réduits

Les paiements commencent le 28 avril 2024 pour la période de déclaration du 31 mars au 27 avril, en fonction des inscriptions (y compris les jours de présence/les jours d'absence) et du type de places et de services de garde offerts dans un établissement subventionné via les rapports des établissements dans le portail Garde d'enfants – accès en ligne. Vous trouverez de plus amples renseignements dans notre [circulaire](#).

Séances d'orientation pour les établissements : Programme d'allocations pour la garde d'enfants et rapports des établissements

Les 24 et 25 avril 2024, le Ministère a tenu des séances d'orientation pour permettre aux nouveaux fournisseurs et aux fournisseurs existants de se familiariser avec le programme d'allocations pour la garde d'enfants, de recevoir des mises à jour et de mieux comprendre les processus et les exigences en matière de rapport, y compris le portail Garde d'enfants – accès en ligne.

Des ressources seront mises à la disposition des établissements qui ne peuvent pas assister aux séances [sur notre site](#).

Politique relative aux jours d'absence autorisés

Depuis le 31 mars 2024, la Politique relative aux jours d'absence autorisés a été rétablie, et le nombre maximum de jours d'absence autorisés doit de nouveau être indiqué dans les lettres d'approbation des allocations pour les enfants qui en bénéficient. Vous trouverez de plus amples renseignements dans notre circulaire.

Semaine de la sécurité civile: du 5 au 11 mai 2024 — Soyez prêts. Connaissez vos risques.

Chacun a un rôle à jouer dans une situation d'urgence. La Semaine de la protection civile est un événement national soutenu par [Sécurité publique Canada](#) qui vous offre l'occasion de prendre des mesures pour vous assurer d'être prêts à vous protéger, ainsi que votre famille et votre communauté, pendant une situation d'urgence. Le thème de cette année vise à encourager les Canadiennes et les Canadiens à comprendre les risques dans leur région et à connaître les mesures à prendre pour se protéger et protéger leur famille.

Renseignements additionnels :

- [Les enfants et la préparation aux urgences](#) (preparez-vous.gc.ca)
- [Conseils sur la sécurité](#) (preparez-vous.gc.ca)
- [Publications](#) (preparez-vous.gc.ca)

Prolongation du délai de présentation des rapports sur les subventions pour l'amélioration de la qualité — 31 mars 2025

Dans les semaines à venir, les établissements de garde d'enfants recevront de plus amples renseignements sur la prolongation du délai de présentation des rapports sur les subventions pour l'amélioration de la qualité. Ils auront notamment accès à des renseignements mis à jour sur les dépenses couvertes par les subventions et sur les dates d'échéance pour la présentation des rapports. Soumettre les déclarations à mi-parcours et/ou finales dans le *Rapport sur les subventions d'amélioration de la qualité*.

Déclaration relative à la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public — 31 mai 2020

La [Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public](#) oblige à divulguer des renseignements annuels sur les fonds reçus de la part du gouvernement, y compris le financement offert à l'appui des salaires.

Les établissements admissibles doivent se conformer aux dispositions de la Loi, y compris au formulaire de déclaration, qui doit être signé et retourné au ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance d'ici le **31 mai 2024**.

Pour en savoir plus sur cette obligation, consultez la [circulaire](#) ou téléchargez le [formulaire de déclaration](#).

Proposez la candidature d'un éducateur des jeunes enfants pour le projet sur les profils d'éducateurs autochtones du mois

La Division de l'excellence autochtone célèbre les éducateurs autochtones dans le cadre de sa série [des profils d'éducateurs autochtones du mois](#). Cette série vise à promouvoir l'éducation de la maternelle à la 12^e année et l'éducation de la petite enfance comme choix de carrière auprès des élèves et des jeunes.

À compter de 2024, la série des profils d'éducateurs autochtones du mois sera élargie pour inclure les éducateurs des jeunes enfants. Veuillez communiquer avec Wanda Spence au 204 945-4653 ou par courriel à wanda.spence@gov.mb.ca si vous souhaitez soumettre la candidature d'une personne ou votre propre candidature.

Passez le mot aux salons de l'emploi

Dans le cadre de ses efforts de recrutement et de perfectionnement de la main-d'œuvre, le Ministère continue de miser sur les initiatives de sensibilisation aux possibilités de carrière dans le domaine de l'éducation de la petite enfance. Les événements de la fin mars et d'avril comprenaient le Westwood Collegiate Career Fair le 21 mars 2024 et le Brandon Career Symposium les 23 et 24 avril 2024.



Mario Gordon, directeur du perfectionnement de la main-d'œuvre; Monique Lubkiwski, coordonnatrice des services de garderie; Robyn Frost, coordonnatrice des services de garderie

Projet d'établissements de garde d'enfants préfabriqués — Prix du projet de l'année

Le [projet d'établissements de garde d'enfants préfabriqués](#) a été nommé **Projet de l'année 2024** par le Project Management Institute du Manitoba. Cette initiative est le fruit de la créativité de fonctionnaires issus de cinq ministères et de l'établissement de partenariats avec l'industrie et d'autres ordres de gouvernement, ainsi que du leadership et de la passion de l'équipe des projets d'immobilisations de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, Pam Wever, Janelle Blaikie, Larissa Zacharuk, Kelly Punzalan et Lily Mallard PMP®.

Le 25 avril 2024, le personnel du Ministère et les partenaires du projet se sont réunis à The Leaf pour recevoir ce prestigieux prix d'excellence en gestion de projet dans le cadre du 30^e gala annuel du Project Management Institute.

En guise de récompense pour le projet gagnant, un don de 1 000 \$ a été remis au nom du gouvernement du Manitoba à United Way Winnipeg/Winnipeg Centraide.

Renseignez-vous en consultant le [Project Management Institute](#).



Membres de l'équipe du projet d'établissements de garde d'enfants préfabriqués

Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Mise à jour concernant le personnel

Nous continuons d'accueillir de nouveaux employés dans notre division pour soutenir les priorités du gouvernement du Manitoba en matière d'apprentissage et de garde de la petite enfance, tout en soutenant le cheminement de carrière et le perfectionnement de notre personnel.

Brigitte A'Bear est de retour à titre de responsable, Programme d'allocations pour la garde d'enfants, depuis le **15 avril 2024**, après avoir occupé les postes de conseillère bilingue en allocations pour la garde d'enfants et de responsable intérimaire sur une période de 12 ans. Plus récemment, Brigitte a travaillé comme registraire associée au sein du ministère des Familles. Brigitte possède une connaissance approfondie du programme d'allocations du Manitoba et une vaste expérience dans la fonction publique.

Nahla El Bawab s'est jointe au Programme d'allocations pour la garde d'enfants à titre de conseillère bilingue en allocations pour la garde d'enfants le **15 avril 2024** et travaillera sous la responsabilité de Brigitte A'Bear. Nahla a occupé les fonctions de commis auprès du Programme d'aide à l'emploi et au revenu du ministère des Familles pendant plus d'un an ainsi que plusieurs postes axés sur la clientèle et l'administration de bureau pendant plus de dix ans. Nahla parle couramment l'anglais, le français, le portugais et l'arabe.

Olufemi Adedeji s'est joint à l'équipe de la Section de l'amélioration de la qualité et du développement des programmes à titre d'analyste des politiques le **22 avril**. Femi a travaillé au ministère des Familles comme conseiller en emploi pendant plus de cinq ans et apporte à notre section plus de 15 ans d'expérience en enseignement et en recherche. Sa formation approfondie et son diplôme d'études supérieures en éducation et en informatique constitueront un atout précieux.

Nous faisons nos adieux à **Kelly Punzalan**, analyste des politiques par intérim à la Direction des immobilisations et de l'aménagement de l'espace, qui a accepté un nouveau poste d'analyste législative au ministère du Développement économique, de l'Investissement, du Commerce et des Ressources naturelles. Kelly a quitté ses fonctions dans notre division le **19 avril**. Kelly a été une employée précieuse depuis son entrée en poste en septembre 2013, ayant assumé avec succès plusieurs rôles difficiles en TI et en développement de projets d'immobilisations. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Pour obtenir la liste des principales personnes-ressources du Ministère, veuillez consulter la page suivante : www.edu.gov.mb.ca/propos_de_nous.html.

Vos contributions sont importantes pour nous!

Aimeriez-vous nous faire part de certaines initiatives mises en œuvre dans votre établissement ou nous parler de l'un de vos programmes ou activités? Avez-vous en tête une citation qui explique pourquoi vous aimez votre travail en éducation des jeunes enfants? Communiquez avec nous à l'adresse CDInfo@gov.mb.ca en prenant soin d'écrire « Bulletin de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance » dans l'objet de votre message; vous pourriez figurer dans notre prochain numéro!

Pour toute question d'ordre général concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance :

Site Web : www.manitoba.ca/education/childcare/index.fr.html

Courriel : cdcinfo@gov.mb.ca

Téléphone : 204 945-0776

Si vous souhaitez retirer votre adresse électronique de la liste de distribution du bulletin d'information électronique mensuel d'Apprentissage et garde de la petite enfance, veuillez envoyer un courriel à melcc-ed@gov.mb.ca.